

Le CISSS est officiellement agréé!

Rouyn-Noranda, le 30 janvier 2018 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est fier d'annoncer qu'il est agréé par Agrément Canada dans le cadre du processus d'amélioration continue de la qualité auquel il adhère.

« C'est une poursuite de l'agrément pour les anciens centres de santé et de services sociaux et les anciens établissements régionaux, mais c'est la première fois que le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue est agréé en tant qu'entité régionale. Il s'agit d'un événement marquant dans notre courte histoire et il mérite d'être souligné! », indique la directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique, madame Maggy Vallières. « C'est une reconnaissance des efforts qui sont déployés chaque jour par les membres de notre organisation pour atteindre des objectifs d'excellence. C'est une réussite qui témoigne de notre engagement à offrir des soins et des services sécuritaires et de grande qualité », ajoute-t-elle.

Une visite d'agrément est un processus d'évaluation rigoureux. Dix visiteurs d'Agrément Canada sont venus dans la région entre le 2 et le 6 octobre 2017. Ils ont visité un total de trente-huit emplacements à travers l'Abitibi-Témiscamingue. Ils ont observé, bien sûr, mais ils ont aussi posé des questions aux administrateurs du CISSS, aux membres du personnel, aux usagers et à leurs familles. Les visiteurs ont évalué plusieurs dimensions de la prestation de soins et de services en se basant sur un éventail de normes.

Un résultat qui nous rend fiers

« Le CISSS a atteint un taux de conformité de 85,6 % pour l'ensemble des normes évaluées. Dans son rapport, Agrément Canada souligne des points forts qui méritent d'être poursuivis et consolidés. L'organisme a notamment souligné la gestion des plaintes organisée et accessible, l'engagement du personnel, des médecins et des bénévoles, la gouvernance efficace, l'existence d'une approche systématisée et coordonnée pour améliorer le cheminement des patients et contrer la congestion des services d'urgence », résume madame Vallières.

Bien sûr, Agrément Canada identifie des points qui pourraient bénéficier d'améliorations. « C'est exactement ce à quoi sert cet exercice : savoir ce qui fonctionne et ce qui représente un défi pour nous. À la lumière du rapport, nous savons où concentrer nos efforts pour continuer notre processus d'amélioration continue », soutient Maggy Vallières.

Le rapport final est accessible sur notre site Web, dans la section Documentation, sous la rubrique Rapports ou en cliquant sur le lien suivant :

http://www.ciasss-at.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/agence/Documentation/Rapports/2018-01_Rapport_d_agrement_revision-janvier-2018.pdf

- 30 -

Source :

Maggy Vallières
Directrice de la qualité, évaluation, performance
et éthique
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

Pour entrevue :

Renée Labonne
Chef d'équipe en communication
819 825-5858, poste 2509